

TRAVAIL FORCÉ

Les profils rencontrés



Personne dans la précarité faisant l'objet d'un accompagnement social

Travailleur autonome en conflit avec son employeur



Signalée par des travailleurs sociaux suite à une consultation juridique ou sociale ou suite à des observations faites au sein d'un foyer.



Signes observés laissant imaginer une situation d'exploitation : horaires de travail très étendus, grande précarité de la personne, situation administrative ne permettant pas de travailler légalement...



Signalé par un travailleur en lien avec la personne qui lui a fait part d'un préjudice avec son employeur : absence de paiement, menaces, violences verbales ou physiques, conservation des documents d'identité par le patron...



Le travailleur suspectant une situation d'exploitation va orienter la personne vers un syndicat ou un point d'accès au droit.

Les demandeurs d'asile ...

... en cours de procédure



La situation parfois précaire des demandeurs d'asile les oblige à trouver des solutions pour survivre.



Actuellement il n'y a pas suffisamment d'hébergement pour les accueillir. Ceux-ci doivent donc trouver un hébergement payant et le financer.



Ces personnes ont besoin d'un emploi pour financer leur loyer sans avoir le droit de travailler, ce qui les livre à la merci de toute forme de pression de la part des exploitants qui peuvent les menacer de les dénoncer à la police.

... déboutés



Pour leur survie, ils restent sur le territoire français.



En situation irrégulière et pour leur survie, ils sont susceptibles d'accepter des conditions de travail indignes, souvent sans rémunération.



Ils sont régulièrement en insécurité sur leur lieu de travail, n'ayant pas la formation pour l'emploi qu'ils exercent : électricité, manipulation de produits chimiques dangereux sans savoir lire les notices, présence sur des chantiers sans équipement adapté.



Ces personnes sont en situation de grande vulnérabilité, à la merci de leur employeur car en situation irrégulière. Ils sont enclins à supporter tous les abus.

Les secteurs concernés

Bâtiment, agriculture, boulangerie, entreprises de nettoyage, garages...

